

29 AVR. 2015

COURRIER ARRIVE



COPIE

Préfecture de la Charente
Monsieur le Préfet
7, 9 rue de la Préfecture
CS 92301
16023 ANGOULEME Cedex

Service Urbanisme
Dossier suivi par Christophe VRIGNAUD
Standard mairie: 05-45-69-88-98
Portable : 06-60-74-74-27
christophe.vrignaud@champniers.fr

Nos réf.: JF_MLM_JC_CHV_14
Objet : demande d'examen préalable au cas par cas
du PLU de la commune de Champniers
Pièce jointe : Un CD contenant le diagnostic
le PADD et les premiers éléments des OAP

Le 27 avril 2015,

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous solliciter à l'occasion de la révision de notre POS (après annulation du précédent PLU) en PLU que nous avons entamé en juin 2014. Nous avons débattu sur le PADD en conseil municipal le 22 avril 2015.

Je vous adresse donc ce dernier accompagné du diagnostic contenant l'état initial de l'environnement ainsi que les premiers éléments sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Je précise que ce dernier est un document de travail pour vous alerter sur nos réflexions et les sites qui pourront faire l'objet d'un potentiel développement. Il convient d'ajouter qu'aucune zone d'extension de l'urbanisation à vocation économique n'est envisagée.

Je vous informe enfin que nous souhaiterions arrêter le PLU au printemps 2016.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

Madame le Maire,

Jeanne FILLOUX

